

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 6 MARS 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 6 mars 2017, à 13 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3) et monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), maire suppléant.

Étaient absents : Monsieur Yvon Deshaies, maire
(absences motivées) Monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2)
 Madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6)

Était aussi présente : M^e Maude-Andrée Pelletier, greffière

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 2 mars 2017, vers 11 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 6 MARS 2017 à 13 h 30, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

Points à traiter lors de la séance extraordinaire:

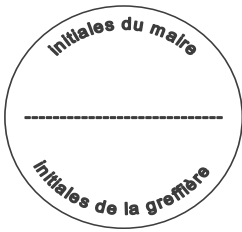
- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2017-067)
- 2° Appel d'offres public – Réalisation des travaux de réfection d'une partie des rues St-Jacques et St-Charles
- 3° Appel d'offres public – Réalisation des travaux de réfection et/ou reconstruction de trois ponceaux chemin du Golf et Rang des Gravel

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 3^e jour du mois de mars 2017

Maude-Andrée Pelletier
Greffière



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 3 mars 2017
André Lamy	par courriel le 3 mars 2017
Jean-Pierre Gélinas	par courriel le 3 mars 2017
Charles Fréchette	par courriel le 3 mars 2017
Françoise Hogue Plante	par courriel le 3 mars 2017
Gilles A. Lessard	par courriel le 3 mars 2017
Murielle Bergeron Milette	par courriel le 3 mars 2017

2017-067

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 6 mars 2017 tel que présenté.

2017-068

APPEL D'OFFRES PUBLIC – RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DES RUES ST-JACQUES ET ST-CHARLES

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de faire une demande de soumission par voie d'appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'une partie des rues St-Jacques et St-Charles;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE la greffière soit autorisée à faire publier ledit appel d'offres dans le journal Le Nouvelliste et au tableau électronique SEAO.

2017-069

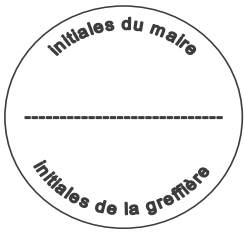
APPEL D'OFFRES PUBLIC – RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET/OU RECONSTRUCTION DE TROIS PONCEAUX CHEMIN DU GOLF ET RANG DES GRAVEL

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de faire une demande de soumission par voie d'appel d'offres public pour la réalisation des travaux de réfection et/ou reconstruction de trois ponceaux sur le Chemin du Golf et le rang des Gravel;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE la greffière soit autorisée à faire publier ledit appel d'offres dans le journal Le Nouvelliste et au tableau électronique SEAO.



LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 13 h 40.

FRANÇOISE HOGUE PLANTE
MAIRE SUPPLÉANT

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE